



Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**ATELIER SUR LA TRANSPARENCE
LUNDI 12 OCTOBRE–MARDI 13 OCTOBRE 2015**

PROJET DE PROGRAMME

Note du Secrétariat¹

1. Le Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce organise un atelier spécial sur les dispositions relatives à la transparence de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS), qui se tiendra à Genève (Suisse) les 12 et 13 octobre 2015. Cet atelier sera suivi de réunions formelles et informelles du Comité SPS qui se dérouleront jusqu'au vendredi 16 octobre 2015. Tous les représentants des Membres, observateurs et organisations ayant le statut d'observateur sont invités à participer à l'atelier sur la transparence ainsi qu'aux réunions du Comité qui y feront suite.
2. Le document G/SPS/GEN/997/Rev.5 fournit des renseignements sur l'atelier et indique le lien vers le formulaire de candidature ainsi que les conditions à remplir et la date limite pour la présentation des candidatures. Avec l'aide financière du Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement (FGASPDD), l'OMC parrainera la participation d'une cinquantaine de fonctionnaires de pays en développement Membres et observateurs. Le Secrétariat sélectionnera les participants à parrainer parmi les candidatures des fonctionnaires responsables de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence.
3. L'atelier se veut hautement interactif et pratique et inclura une formation sur l'utilisation du Système de gestion des renseignements SPS (SPS IMS) amélioré et du Système de présentation en ligne des notifications SPS (SPS NSS). Il offrira également un cadre de discussion et d'échange de données d'expérience concernant les faits nouveaux, les difficultés et les pratiques en matière de transparence dans le domaine SPS.
4. L'atelier sera aussi l'occasion de poursuivre les discussions sur la transparence, qui ont débuté avec la proposition commune de mesures relatives au respect des obligations en matière de transparence², présentée par le Chili, le Maroc, la Norvège et l'Union européenne et élaborée dans le cadre du quatrième examen de la mise en œuvre de l'Accord SPS. L'analyse des réponses au questionnaire sur la transparence au titre de l'Accord SPS (document G/SPS/GEN/1402) fournit des renseignements d'ordre général sur les pratiques suivies par les Membres et les difficultés qu'ils ont rencontrées lors de la mise en œuvre.
5. Les Membres seront invités à faire part de leurs observations sur le projet de programme ci-après, proposé pour l'atelier, à la réunion du Comité SPS qui aura lieu les 15 et 16 juillet 2015.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² G/SPS/W/278 qui faisait fond sur deux propositions antérieures en matière de transparence (G/SPS/W/274 et G/SPS/W/277).

LUNDI 12 OCTOBRE 2015

10 heures-10h15	
Remarques liminaires	
Aperçu de l'atelier et de ses objectifs	
10h15-10h45	
Séance 1: introduction	
Aperçu des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence et des décisions du Comité/décisions ministérielles pertinentes	
10h45-11h45	
Séance 2: sources d'information de l'OMC	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>I-TIP; Documents en ligne de l'OMC; "light box";</i> ▪ <i>Portail SPS + Présentation de la nouvelle version du système SPS IMS</i> 	
12 heures-13 heures	
Séance 3: séance pratique sur l'utilisation du système SPS IMS	
<i>Les participants seront répartis en trois groupes: i) anglophones, ii) francophones et iii) hispanophones.</i>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Exercice pratique sur le système SPS IMS</i> 	
13 heures-15 heures	Pause déjeuner
15 heures-18 heures	
Séance 4: échange de données d'expérience nationales	
Les participants présenteront leur expérience et leurs meilleures pratiques en matière de mise en œuvre des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence (8 à 10 intervenants, durée de chaque présentation: 10 minutes). Les présentations pourraient porter sur les domaines d'intérêt suivants:	
<ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition des renseignements (sites Web publics, revues ou bulletins, traductions, etc.); - suivi, tri et distribution des notifications reçues (systèmes et procédures existants, etc.); - coordination (<i>au niveau national, par exemple pour formuler des observations sur les notifications des autres Membres</i>); - traitement des observations (<i>cadres juridiques pour les procédures administratives, procédures d'organismes pour évaluer les observations et y répondre</i>); - assistance technique relative à la transparence (<i>exemples de réussite, enseignements tirés</i>) ... 	

MARDI 13 OCTOBRE 2015

10 heures-10h15	Remarques liminaires
<p>10h15-11 heures</p> <p>Séance 5: 20 années de transparence</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Présentation du niveau de mise en œuvre par les Membres des dispositions et décisions relatives à la transparence (G/SPS/GEN/804/Rev.8)</i> <p>11 heures-11h45</p> <p>Séance 6: aperçu du système SPS NSS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Comment fonctionne l'application de présentation en ligne des notifications?</i> ▪ <i>Présentation de la nouvelle plate-forme SPS NSS: ce qui a changé.</i> <p>12 heures-13 heures</p> <p>Séance 7: séance pratique sur l'élaboration des notifications (SPS NSS)</p> <p><i>Les participants seront répartis en trois groupes: i) anglophones, ii) francophones et iii) hispanophones.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Introduction: comment utiliser le nouveau système SPS NSS et comment remplir un formulaire de notification</i> ▪ <i>Exercices pratiques sur le système SPS NSS</i> 	
13 heures-14h30	Pause déjeuner
<p>14h30-16h15 (14h30-15 heures: séance plénière, 15 heures-16h15: réunions en groupes)</p> <p>Séance 8: comment faire pour améliorer la mise en œuvre et les avantages des dispositions SPS relatives à la transparence?</p> <p><i>Les participants seront répartis en groupes pour examiner les sujets qui se sont dégagés des réponses au questionnaire sur la transparence et la façon dont ils pourraient être traités.</i></p> <p><i>Thèmes possibles de discussion découlant du questionnaire:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>difficultés à remplir les notifications;</i> – <i>identification des mesures de facilitation des échanges;</i> – <i>identification et ciblage des parties prenantes intéressées;</i> – <i>traitement des observations;</i> – <i>documents notifiés dans une langue autre que les langues officielles de l'OMC: comment les traiter et comment obtenir des traductions ...</i> <p><i>Chaque participant choisira un sujet en fonction de ses intérêts et de son expérience professionnelle. Les discussions en groupes se dérouleront en parallèle et devraient porter sur les manières possibles de régler ces questions.</i></p> <p><i>Le temps consacré à ces discussions en groupes sera d'environ une heure.</i></p> <p>16h30-17h30 – Comptes rendus des discussions en plénière</p> <p><i>Les rapporteurs de chaque groupe feront rapport en séance plénière (5 minutes chacun). Les participants seront ensuite invités à poser leurs questions et à formuler leurs observations.</i></p>	
17h30-18 heures	Séance 9: Conclusion et recommandations